

Article

« Essai d'une définition de régions géopédologiques »

André Journaux et Yvette Dewolf

Cahiers de géographie du Québec, vol. 3, n° 6, 1959, p. 53-55.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/020164ar>

DOI: 10.7202/020164ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ESSAI D'UNE DÉFINITION DE RÉGIONS GÉOPÉDOLOGIQUES

par

André JOURNAUX

Professeur de géographie à l'Université de Caen

et

Yvette DEWOLF

D.É.S. de géographie, collaborateur technique du Centre national de la Recherche scientifique

Jusqu'au siècle dernier, l'exploitation systématique et rationnelle des terres n'avait pas paru une nécessité vitale pour le ravitaillement des hommes. Mais l'accroissement du nombre et des besoins de la population, le souci « politique » des différentes nations de faire accéder leurs peuples à un destin meilleur, ont peu à peu conduit les responsables à se préoccuper de ce patrimoine irremplaçable qu'est le sol cultivable.

Très rapidement, deux formules s'affrontèrent : celle des pays neufs, aux espaces vierges mais faiblement peuplés, tels que le Canada ou le Brésil, et celle des pays de très vieille occupation humaine de l'Europe occidentale (Belgique, France, Hollande, etc.).

Pour les premiers, il s'agissait de mettre en valeur des terres neuves, d'éviter les défrichements inconsidérés et de trouver, dès le début, la « vocation culturale » de ces domaines immenses. Pour les autres, les problèmes d'amélioration des terres et d'accroissement de la productivité se posaient déjà. Réhabiliter des terres appauvries ou dégradées, adapter les cultures aux propriétés des sols, améliorer les anciennes façons culturales trop longtemps soumises à la routine, telles étaient les tâches qui s'offraient aux agronomes, aux forestiers et aux pédologues.

Pendant longtemps, les géographes se sont tenus un peu à l'écart de ces recherches. Traditionnellement tournés vers une étude rationnelle du paysage, ils ne croyaient devoir ni se pencher sur les techniques de laboratoire, ni se préoccuper de l'aménagement du territoire. Pourtant, les problèmes posés par l'étude du sol, sa conservation et son exploitation, à la charnière de la géographie physique et de la géographie économique et humaine, ne pouvaient laisser indifférents les géographes, intéressés par ailleurs à la définition d'une véritable politique agricole.

Pour le géographe, l'étude du sol commence avec celle des formations superficielles. Ce sont elles qui enregistrent le plus fidèlement l'histoire climatique et géomorphologique de la terre. Les paléosols sont les reliques précieuses des climats disparus et les témoins de cycles morphologiques. Leur étude permet d'expliquer l'origine de ces formations, de comprendre les systèmes d'érosion ou d'accumulation qui les ont mises en place, bouleversées ou remaniées, et de tenter enfin une explication génétique de la morphologie actuelle.

L'histoire de ces dépôts superficiels échappe souvent aux recherches des autres spécialistes. Or, une étude approfondie des sols, si elle n'est pas seulement une simple auscultation destinée à déterminer les carences du moment, ne peut se passer ni de cette connaissance préliminaire des formations superficielles sur lesquelles les sols se sont développés, ni des perspectives de l'évolution future de ces sols. Le sol est semblable à un être vivant en perpétuel devenir. Dans nos pays tempérés tout au moins, la roche-mère, à partir de laquelle il s'est développé, est l'un des facteurs essentiels de son évolution : elle influence considérablement les caractéristiques physiques et chimiques, voire biologiques du sol. Le mode d'origine et de mise en place des formations superficielles, leur composition pétrographique et leur constitution physique déterminent la plupart des propriétés du sol lui-même : texture et structure, profondeur, réaction et degré de perméabilité en particulier. Cartographier ces formations, c'est donc tenter de rechercher parmi tous ces facteurs, les plus constants d'entre eux, ceux qui conditionneront aussi l'évolution future des sols.

Bien des essais de cartographie des sols ont déjà vu le jour. Le géographe n'a pas à se substituer aux spécialistes des sols dans une étude systématique des types, ni à chercher à élaborer une nouvelle classification. Mais il peut les aider en réalisant une carte particulière où seront délimitées avec soin des régions sur lesquelles les dépôts superficiels ont une même origine : alluvions fluviales, dépôts marins ou lacustres, dépôts de pente ou éboulis, colluvions, etc. Ainsi les conditions de formation et de mise en place de ces formations superficielles et leur constitution pétrographique aideront à définir des *régions géopédologiques*, à l'intérieur desquelles on distinguera des *types* selon leur situation topographique. Par exemple, dans une région de collines formée de couches argileuses d'origine sédimentaire, mais recouvertes d'alluvion et de loess, on distinguera plusieurs types de sols suivant les proportions de matériel grossier et fin, leur position topographique, et le mode de mise en place de ce matériel : aux alluvions grossières des terrasses s'opposeront les argiles sédimentaires ou les particules fines du loess ; aux surfaces planes du sommet, les pentes et le fond des vallées, où colluvions et alluvions se mêlent ou se superposent. Une telle cartographie rend compte de ce que nous pouvons appeler le matériel « parental » des sols. Notons qu'elle se contentera de représenter les caractères les plus stables des sols et préparera ainsi la voie à des études pédologiques et agronomiques beaucoup plus détaillées.

Les avantages d'une telle cartographie sont incontestables. La réalisation d'une carte à l'échelle moyenne du $1/50,000^e$ représente une tâche qu'un géographe peut mener à bien dans un délai relativement court. Cette carte, établie après une série de sondages et de coupes, fait état de la répartition des formations superficielles, de leurs conditions d'origine, des remaniements subis postérieurement à leur dépôt, de leurs caractères physiques les plus constants (granulométrie, structure, perméabilité...), ainsi que des conditions topographiques susceptibles d'influencer leur évolution future. Un tel document trouve sa place au début des prospections dans un pays neuf aussi bien que dans les pays très anciennement occupés. Un changement dans l'occupation du sol et une utilisation plus rationnelle de certaines campagnes pourraient être décidés sur

une large échelle en pleine connaissance de cause. L'ensemble des renseignements acquis sur les possibilités du sol, mais aussi sur ses limites, intéresse toute l'organisation foncière dans le cadre cantonal, provincial et même national. Pour un pays neuf qui cherche à étendre sa surface de production, cette prospection, cette délimitation et la cartographie systématiques de *régions géopédologiques* constituent le guide précieux des économistes, des agronomes, des forestiers et même des sociologues.

Dans les pays très anciennement peuplés, le classement des terres exécuté en chambre par une commission d'agriculteurs, si compétents et si désintéressés soient-ils, ne peut être fondé que sur la productivité *actuelle* du sol. Car cette productivité est appelée à varier sensiblement au cours des années à venir. Un tel classement réalisé sur des bases aussi fuyantes est une réalité bien fragile ! Des essais de cartographie au $1/5,000^e$ de certaines communes de Normandie ont abouti à des documents d'une grande précision.¹ Ces cartes peuvent devenir les auxiliaires précieux et impartiaux des Services chargés de la tâche si délicate d'établir le classement des terres. Elles serviront également de base de comparaison entre les communes, leur usage supprimant ainsi celui des coefficients toujours difficiles à calculer.

En définitive, la réalisation de ces cartes des formations superficielles par les géographes — cartes au $1/50,000^e$ et cartes beaucoup plus précises au $1/5,000^e$ — répond aux besoins de nombreux organismes intéressés directement ou indirectement, par la valeur des sols et par leur rentabilité. En dehors du domaine proprement agricole, elle est susceptible d'apporter une aide à l'industrie dans le choix du terrain pour l'implantation de nouvelles usines, au génie civil, dans le tracé de routes, la construction de ponts ou l'établissement d'adductions d'eau, à l'urbanisme, qui a le souci de conserver les meilleures terres à l'agriculture et de construire sur des terres de moindre valeur, et en général à un aménagement rationnel du territoire.



¹ Cartes publiées par l'Association normande de géographie, Institut de géographie, Université de Caen.